

18 JUIN 2020

Monsieur le Maire de la COMMUNE DE  
SAN-GAVINO-DI-TENDA  
Mairie de SAN-GAVINO-DI-TENDA  
20246 SAN-GAVINO-DI-TENDA

SIÈGE SOCIAL  
Maison de l'Agriculture  
15, avenue J. Zuccarelli  
20200 Bastia  
Tél. : 04 95 32 36 24  
Fax : 04 95 32 48 25  
E-mail : direction@safer-corse.com  
Site internet : corse.safer.fr

RAR

CO/Ant.V/PO/N° 502

**Objet** : Information de mise en vente réalisée par la Safer et publicité d'appel à candidatures  
Articles L 143-7-2, L 143-3 et R 142-3 du Code Rural et de la Pêche Maritime

Bastia, le 17 juin 2020

S.A. au cap. de 598 864 €  
RCS Bastia B 310 622  
SIRET 310 622 907 00031  
APE 4299 Z  
N° TVA Intracommunautaire  
FR 15310622907

Monsieur le Maire,

1) Conformément aux dispositions de l'article L.143-7-2 du code rural et de la pêche maritime, nous vous informons par les présentes de l'intention de la SAFER CORSE de mettre en vente les biens situés sur le territoire de votre commune, tels que désignés sur l'avis de publicité joint.

2) Par ailleurs, par application des textes visés en objet, vous trouverez ci-joint, en double exemplaire, un avis de publicité relatif :

### à l'APPEL DE CANDIDATURE PREALABLE AUX ATTRIBUTIONS

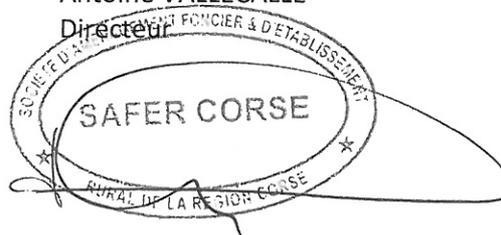
Nous vous prions de bien vouloir procéder à l'affichage dès réception ou au plus tard le **19/06/2020** et ce jusqu'à la fin du délai de publicité mentionné sur celui-ci, soit le **07/07/2020**.

3) Nous vous serions obligés de nous renvoyer daté, signé, et assorti du cachet de la Mairie, conformément à l'article R 142-3 du code rural et de la pêche maritime, un des deux exemplaires contenant certificat d'affichage que vous trouverez ci-joints.

Ces documents sont annexés aux actes authentiques par les notaires lors des rétrocessions et font acte en cas de contentieux. Ils doivent obligatoirement nous être retournés.

Avec nos remerciements, nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de nos salutations distinguées.

P.J. : 2 avis

Antoine VALLECALLE  
Directeur  


## CERTIFICAT D’AFFICHAGE D’APPEL A CANDIDATURES

Publication effectuée en application des articles L 141-1, L 141-3, L 143-3 et R 142-3 du Code Rural et de la Pêche Maritime,

SIÈGE SOCIAL  
Maison de l’Agriculture  
15, avenue J. Zuccarelli  
20200 Bastia  
Tél. : 04 95 32 36 24  
Fax : 04 95 32 48 25  
E-mail : [direction@safer-corse.com](mailto:direction@safer-corse.com)  
Site internet : [corse.safer.fr](http://corse.safer.fr)

S.A. au cap. de 598 864 €  
RCS Bastia B 310 622  
SIRET 310 622 907 00031  
APE 4299 Z  
N° TVA Intracommunautaire  
FR 15310622907

SERVICE DÉPARTEMENTAL 2A  
Lot. Michel Ange  
Z.I. de Baléone  
20167 Afa  
Tél. : 04 95 20 45 21  
Fax : 04 95 23 15 85  
E-mail : [service2A@safer-corse.com](mailto:service2A@safer-corse.com)

La SAFER CORSE se propose, sans engagement de sa part, d’attribuer par **RETROCESSION** ou **SUBSTITUTION**, tout ou partie des Biens désignés ci-après qu’elle possède ou qu’elle envisage d’acquérir.

Les propriétés ci-après désignée sont mise en attributions sous réserve de la bonne finalité des opérations d’acquisition par la SAFER Corse.

**Observation** : La Safer Corse informe qu’aucune implantation de limite cadastrale ni de bornage contradictoire ne sera effectuée par ses soins.

**Communes de (2B) - PIEVE et SAN GAVINO DI TENDA Lot n° 5 : 01Ha54a24ca**

**PIEVE : 63a18 ca** : Lieu-dit Vignali : Section A n°306-307-313.

**Nature** : friches et vergers

**Classification dans un document d’urbanisme** : R.N.U (Règlement National d’Urbanisme).

**SAN-GAVINO-DI-TENDA : 91a06ca** : Lieu-dit Mortone : Section G n°433-434(BND)-435.

**Nature** : friches, vergers

**Bâti** : pailler en ruine.

**Classification dans un document d’urbanisme** : R.N.U (Règlement National d’Urbanisme).

**Observation** : tout ou partie de ces parcelles sont enclavées.

**Commune de SAN-GAVINO-DI-TENDA(2B) Lot n° 8 : 35Ha55a25ca** : Lieu-dit Valditello : Section C n°39 (BND)-51(BND) – Lieu-dit Sampaulo : Section C n°41(BND) – Lieu-dit Coste di Manichelle : Section C n°50 (BND) – Lieu-dit Capo Tondo : Section C n°52 (BND) – Lieu-dit Sponde : Section C n°55 (BND) – Lieu-dit Pullinaja : Section C n°56 (BND) -57(BND).

**Nature** : friches.

**Classification dans un document d’urbanisme** : R.N.U (Règlement National d’Urbanisme).

**Observation** : tout ou partie de ces parcelles sont enclavées.

**B.N.D. : Bien Non Délimité** : parcelle(s) ayant plusieurs propriétaires sans limites séparatives connues, désigne une partie de(s) parcelle(s).

En conséquence, les personnes intéressées sont priées de prendre rendez-vous avec la SAFER CORSE, afin de constituer un dossier de candidature et ce à compter du **19/06/2020**. Ces candidatures doivent être déposées au plus tard le **07/07/2020** auprès de la Safer Corse.

Coordonnées :

Adresse Haute-Corse : Maison de l’Agriculture – 15, Avenue Jean ZUCCARELLI – 20200 BASTIA.

Contact Téléphonique : 04-95-32-36-24 le matin de 9H à 12H du Lundi au Jeudi.

Mail : [direction@safer-corse.com](mailto:direction@safer-corse.com)

OBSERVATION : il est précisé que cet appel à candidatures est publié sur le site internet de la SAFER CORSE : [www.corse.safer.fr](http://www.corse.safer.fr)

CET AVIS NE SAURAIT EN AUCUN CAS ETRE CONSIDERE COMME UN ENGAGEMENT DE LA SAFER A L’EGARD DES CANDIDATS.

Pour la SAFER, le 17 juin 2020

Antoine VALLECALLE

Directeur



*Christian Torce*

M..... le Maire de la commune de SAN-GAVINO-DI-TENDA CERTIFIE et ATTESTE avoir procédé à l’affichage de l’appel à candidature ci-dessus exposé, à la demande de la SAFER Corse, en date du :

A SAN-GAVINO-DI-TENDA, le *18/6/19*  
Cachet et signature du Maire

